



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14/11/2011**

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	11
Vote pour	11
Vote contre	0
Abstention	0

L'an deux mille onze, le 14 novembre à dix-neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le BROC, sous la présidence de Monsieur TORNATORE Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 9 novembre 2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL - LACROIX.

ABSENTS : Mmes BEUCHE, DELAROCCA, ROBERT, M. YACOUB.

REPRESENTES : M. HEURA par M. ESCRIOU

Secrétaire de séance : Madame BENABEN

SIEVI

RAPPORTS ANNUELS 2010

Service public de l'eau potable

Service public d'assainissement non collectif

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les rapports annuels 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et sur le service public d'assainissement non collectif, établis par le réseau du SIEVI et approuvés par le comité syndical réuni le 21 juin 2011.

Le conseil municipal, après délibération :

- PREND ACTE du rapport annuel 2010 du SIEVI sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,
- PREND ACTE du rapport annuel 2010 du SIEVI sur le service public d'assainissement non collectif.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,
Le Maire,
Emile TORNATORE**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 16/11/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 16/11/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.